

Commission de Présence Postale Territoriale de Seine-et-Marne

Le 2 juillet 2021
en visioconférence

Ordre du jour

• Composition de la commission	P 3
• Financement des missions de service public	P 4
• La Poste Entreprise à Missions	P 6
• Mesures estivales : Opération « Cet été avec La Poste »	P 7
• Evolution des points de contact	P 9
• Point sur le projet France Services	P 10
• Utilisation du fonds de péréquation	P 11
• Programmes Petites Villes de Demain	P 15
• Appel à projets 1001 Gares	P 16
• Nouvelle convention DGFIP	P 17

Composition de la commission

Représentants	Titulaires	Suppléants
communes <2000 hab.	M. Julien AGUIN (*)	M. Jean ABITEBOUL
communes >2000 hab.	M. Tony SALVAGGIO (*)	M. Alain MOMON
zones urbaines sensibles	M. Dominique THERAULAZ (*)	Mme Valérie LACROUTE
groupements de communes	M. Xavier FERREIRA (*)	M. Yves BOYER
conseillers départementaux	M. Vincent EBLE Mme Béatrice RUCHETON	Mme Marianne MARGATE M. Xavier VANDERBISE
conseillers régionaux	M. Benoît CHEVRON M. Jean-Paul PLANCHOU	M. Frédéric VALLETOUX Mme Sylvie FUCHS
Représentant de l'Etat		

(*) : membres de la CDPPT prévus à la commission du 2/07/2021

Financement des missions de service public

Face à une baisse historique du volume de courriers, dans un environnement numérique, la rentabilité du service universel postal est compromise.

Le déficit du service universel postal estimé à **1,3 milliard d'euros en 2020**.

2 missions lancées début 2021 sur le financement des missions de service public

Une première engagée par le gouvernement **sur l'avenir des missions de service public**, principalement sur le service universel. Le Député Jean Launay est désigné pour cette mission.

Une mission d'information **sur l'avenir de La Poste** lancée par la Commission des Affaires Economiques du Sénat. Présidée par Patrick Chaize, Sénateur de l'Ain.

Financement des missions de service public

2 premières propositions de loi dans le rapport de la commission du sénat

La première relative propose d'inscrire dans la loi l'existence de l'ONPP et l'**intégration d'un député et un sénateur par CDPPT**.

La seconde propose de **confier à l'ARCEP l'évaluation du coût net du service universel postal**, notamment pour mieux encadrer les compensations octroyées par l'Etat à La Poste au titre de ses missions de service public. Cette mission est assortie d'une compétence pour contrôler le respect des objectifs de qualité de service.

PS : En l'état, pas de garantie que ces deux propositions de loi soient inscrites prochainement au calendrier parlementaire

La Poste Entreprise à Missions (LOI PACTE mai 2019)

Une des priorités du Plan Stratégique La Poste 2030 : **devenir une entreprise à missions.**

Une entreprise à missions est une entreprise dont l'activité crée un impact positif pour la société avec les preuves de sa responsabilité citoyenne, sociale et sociétale.

(En matière de responsabilité RSE, La Poste conforte ainsi sa place de référente reconnue par les agences de notation extra-financière telles que Vigeo Eiris qui lui a décerné la meilleure note jamais obtenue en RSE en 2020 et 2021).

4 Missions prioritaires :

- Contribuer au développement et à la cohésion des territoires.
- Soutenir l'inclusion sociale.
- Favoriser le numérique éthique, inclusif et frugal.
- Etre un acteur de l'accélération de la transition énergétique pour tous.

Le Conseil d'Administration de la Poste a validé, fin avril 2021, son changement de statut en tant qu'entreprise à missions.

Présence postale : l'opération « Cet été avec La Poste »

Les objectifs de l'opération

Accompagner la reprise d'activité des entreprises dans les territoires.

Etre au service de tous, particuliers et professionnels, ceux qui partent en vacances mais aussi ceux qui restent.

Les principes retenus pour la période estivale (du 28 juin au 28 août)

Le respect scrupuleux des mesures de protection et d'information des clients.

Le maintien des bureaux de poste ouverts cet été (exceptions telles que les Bureaux de Poste en travaux).

L'adaptation des horaires des bureaux pendant l'été selon les dispositions du contrat de présence postale territoriale 2020-2022.

L'alimentation des distributeurs automatiques de billets à leur niveau habituel.

La sensibilisation au dispositif des communes accueillant une agence postale communale.

La communication d'un bilan du dispositif aux CDPPT.

Présence postale : l'opération « Cet été avec La Poste »



Pour rester connecté avec ses proches, **Youpix**



Pour rester connecté avec ses projets, l'**e-Prêt personnel** à souscrire d'où on veut



Pour rester connecté avec ses amis, avoir le bon **forfait SIM**



Pour rester connecté avec ses comptes, mieux gérer ses dépenses et profiter plus avec **le solde en temps réel**



Pour rester connecté avec ses aînés, **1 mois de visite facteur offert**



Pour rester connecté avec ses clients des 4 coins du monde, **les solutions d'envois à l'international**



Le prolongement des délais de garde Colissimo de 2 à 4 semaines (entre le 12 juillet et le 14 août)

Sur Laposte.fr, un dispositif additionnel centré sur les services digitaux utiles pendant cette période estivale

Evolution des points de contact

Le développement du format bureau de Poste Facteur-Guichetier

Présentation du dispositif

Les premiers bureaux de Poste envisagés : Fresnes-sur-Marne, La Houssaye-en-Brie, Monthyon, Noisiel Menier, Annet-sur-Marne, Villeneuve-le-Comte, Villeneuve-sur-Bellot.

Les Maires seront contactés afin de leur présenter le dispositif. Cette information sera doublée par un courrier de confirmation.

Transformation

Création de l'Agence Postale d'Etrepilly, envisagée au second semestre (sollicitation de Mme BEAUVAIS, Maire de la commune pour une aide à la transformation),

Projet France Services

Les 4 Bureaux de Poste de **Jouy-le-Châtel, Juilly, Longueville et Rebais** sont déjà labellisés France Services.

Les travaux d'adaptation, validés en CDPPT, sont réalisés à Longueville, programmés pour Jouy-le-Châtel et envisagés en fin d'année pour Rebais.

Les 3 bureaux de Poste d'Egreville, Gretz-Armainvilliers et Torcy seront proposés à la labellisation pour la fin du second semestre 2021.

Le projet pour La Chapelle La Reine est abandonné.

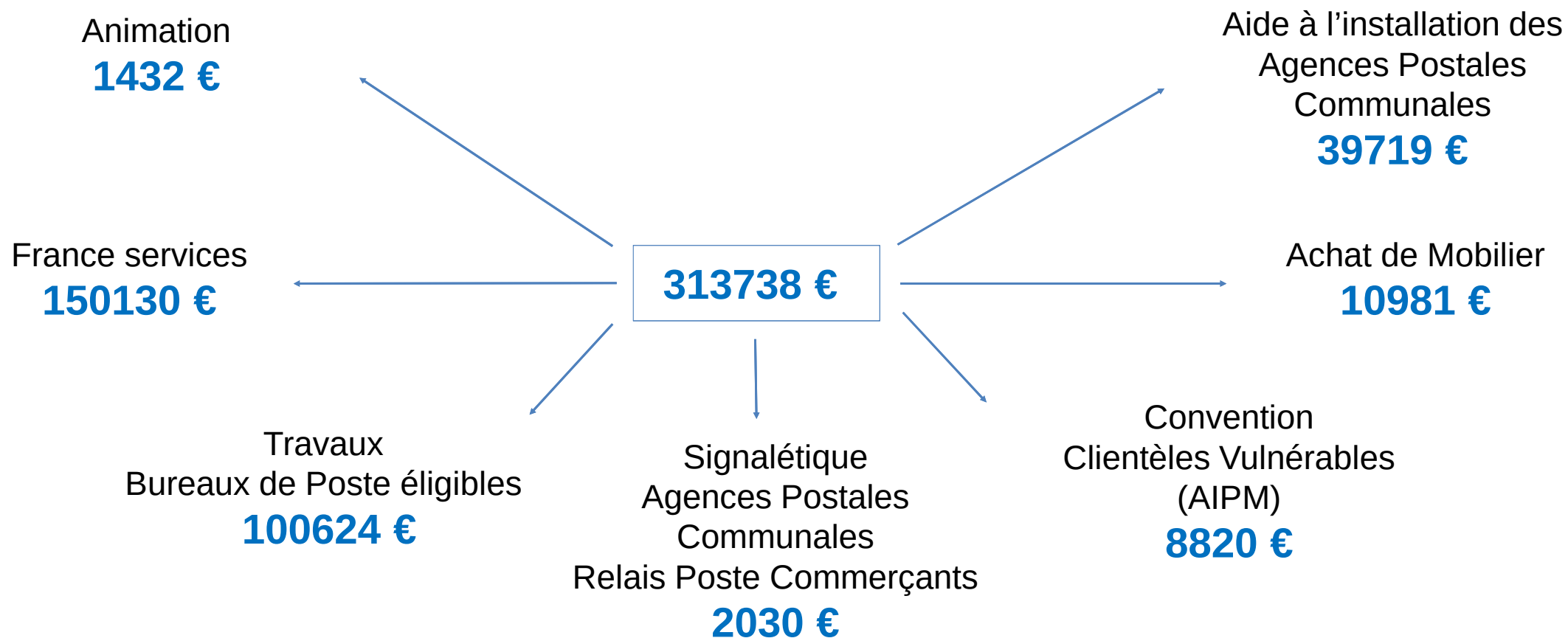
Les dernières statistiques sont présentées en ANNEXE 2

Des actions de communication à programmer :

- Une communication France Services, avec distribution de flyers, pour les 4 premiers secteurs concernés.
- Une journée CAF.

Les 5 MSAP de Crouy-sur-Ourcq, La Chapelle Gauthier, Perthes-en-Gâtinais, Saâcy-sur-Marne, Ury ne répondent pas à différents critères de l'ANCT pour une labellisation en 2021. Les Maires de ces cinq communes, tous nouveaux, ont été rencontrés.

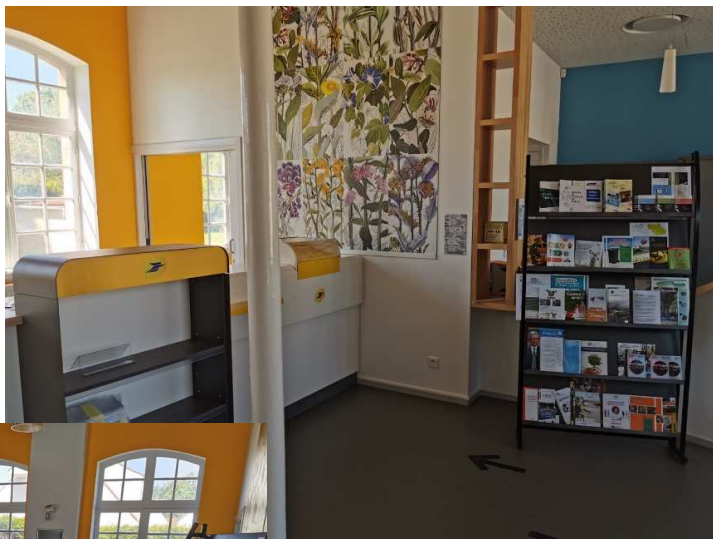
Utilisation du fonds de péréquation



Utilisation du fonds de péréquation

Des exemples de réalisations

L'agence postale
communale
de Congis-sur-
Thérrouanne



cdppt Seine-et-Marne

2/07/2021



L'agence postale
communale de
Saint Mammès



Utilisation du fonds de péréquation : Ajustement du périmètre des points de contact pouvant bénéficier du fonds de péréquation

Rappel : Bureaux ayant déjà bénéficié d'une validation lors de la CDPPT du 3 mars 2021 (voir annexe 1)

Proposition de trois autres bureaux de Poste Bureaux ayant une activité banque sociale supérieure à 25% ou à forte proximité d'un QPV (moins de 500 m) (Source La Poste PIVOT)

- Brie-Comte-Robert
- Coulommiers
- Villeparisis

Programmes Petites Villes de Demain

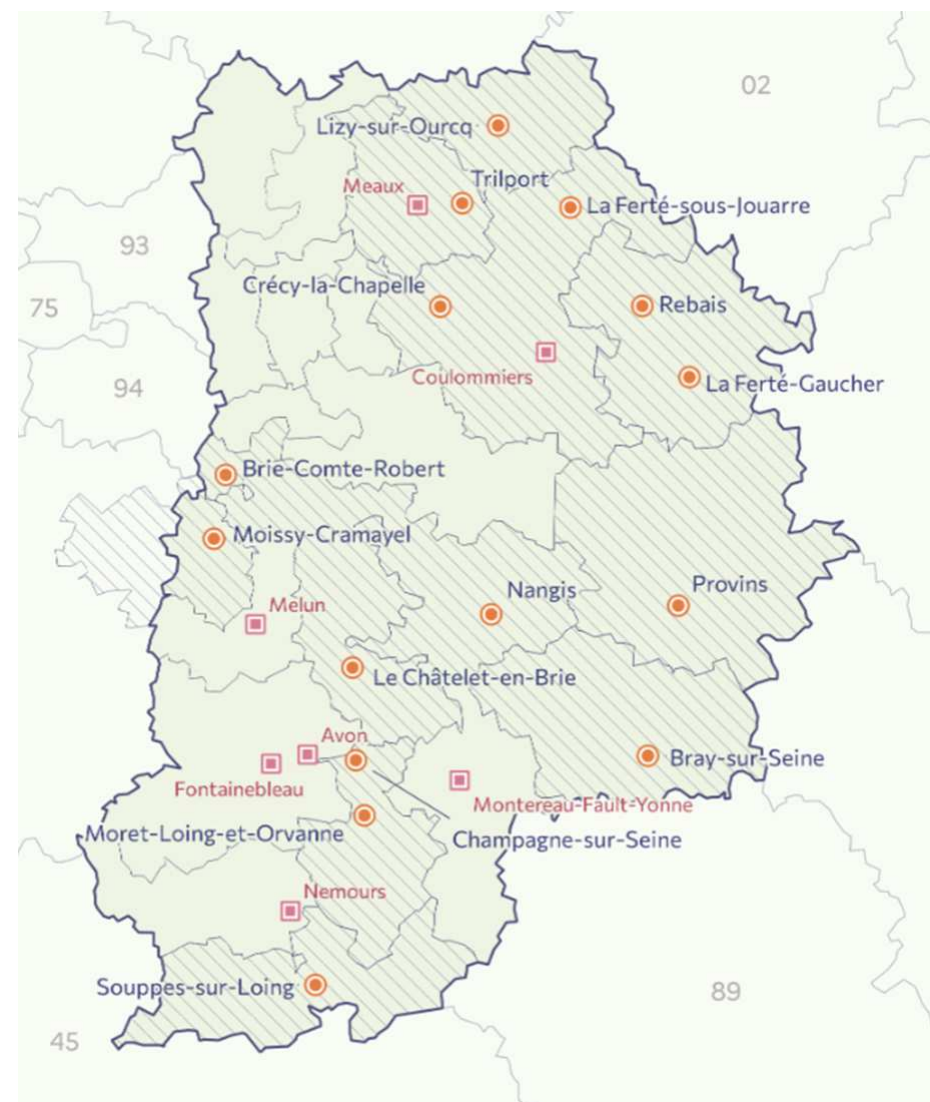
Un programme qui accélère les projets de territoire

Petites villes de demain vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement.

Le programme est conçu pour soutenir des communes exerçant des fonctions de centralité sur leur bassin de vie et montrant des signes de vulnérabilité. Ce sont 1000 communes, de moins de 20000 habitants, exerçant des fonctions de centralité sur leur bassin de vie et montrant des signes de vulnérabilité sur six ans (2020-2026).

En S.-et-M., ce sont 15 communes bénéficiaires du dispositif.

Des rencontres ont déjà été engagées avec les représentants de La Poste : Champagne-sur-Seine, Crécy-la-Chapelle, La Ferté-Gaucher, Nangis, Provins, Moret-Loing-et-Orvanne, Souppes-sur-Loing.



L'appel à projets 1001 Gares de SNCF Gares et connexions

Au fil du temps, des surfaces se sont libérées dans des petites gares et sont restées inoccupées.

SNCF Gares et connexions propose ces surfaces aux acteurs locaux et aux collectivités afin de développer des projets innovants.

Les lauréats seront accompagnés dans la phase de travaux (financement travaux propriétaires) puis de déploiements.

Une plateforme dédiée est accessible : 1001gares.fr

En Seine-et-Marne, notamment, les collectivités sont rencontrées par les représentants de La Poste afin de leur présenter la Place des Services, conciergerie avec un postier régisseur.

Cela permettra de créer du lien de proximité et d'offrir un panel de services pourra être proposé aux particuliers et aux professionnels.

Nouvelle convention DGFIP

Le process à compter du 1^{er} Mai 2021

La Banque Postale a remporté le renouvellement de la prestation de dépôt et de retrait d'espèces à destination du client DGFIP.

Ce renouvellement de prestation s'accompagne d'un nombre significatif d'évolutions notamment pour répondre à une volumétrie plus importante et à une plus grande diversité de types de clients et utilisateurs du service.

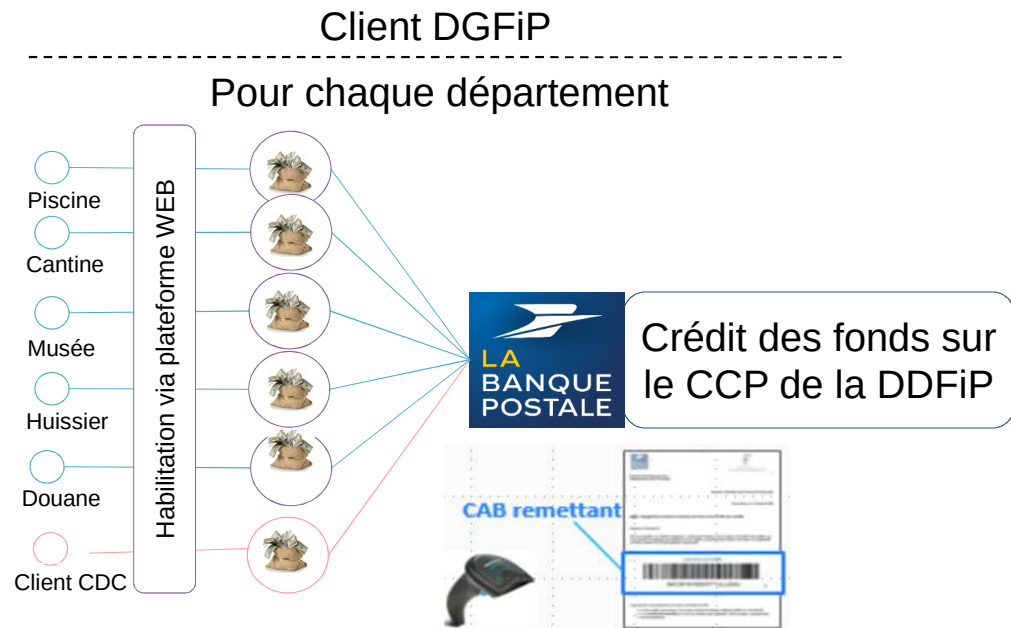
Dans ce cadre, la Banque Postale va poursuivre le dispositif de dépôt d'espèces et propose une nouvelle solution pour le retrait d'espèces.

Nouveautés :

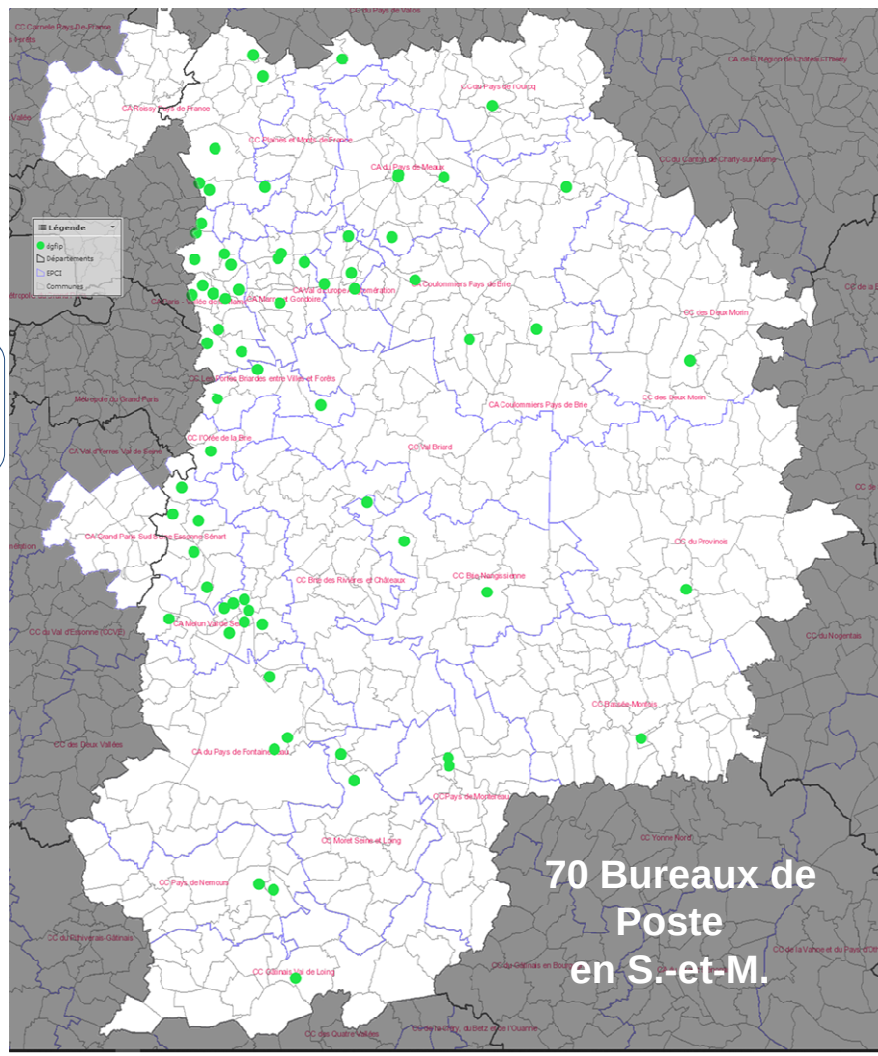
- Les opérations de dépôts pour la clientèle de la Caisse des Dépôts et Consignation (CDC)
- Les opérations de retrait pour les déposants DGFIP

Nouvelle convention DGFip

Mise à disposition d'environ 3000 Bureaux de Poste
60000 opérations de dépôt et 1000 retraits par an



Les opérations sont directement réalisées sans passer par la trésorerie, les fonds sont déposés en bureau en sac scellé.



ANNEXE 1

Rappel Propositions 2021

Ajustement du périmètre des points de contact pouvant bénéficier du fonds de péréquation :

Bureaux ayant une activité banque sociale supérieure à 25% ou à forte proximité d'un QPV (moins de 500 m)

(Source La Poste PIVOT)

AVON Principal 26%

CHELLES Principal 26%

CHELLES LES COUDREAUX 25% - 31,4 k€ TTC

COULOMMIERS LES TEMPLIERS 29% - QPV

COMBS LA VILLE Principal 28,6%

DAMMARIE LES LYS 34% - QPV

LE MEE SUR SEINE 33% - QPV

LIEUSAIN 25%

PROVINS 26%

LOGNES 26%

MEAUX Principal 26%

MEAUX BEAUVAL 30%

MEAUX DUNANT 30%

MELUN BP 34% - QPV

MELUN RP 37%

MITRY MORY Principal 29%

MOISSY CRAMAYEL 28% - QPV

MONTEREAU SURVILLE BP 38% - QPV

MONTEREAU 29%

NANGIS 26%

NEMOURS 29%

NOISIEL LE LUZARD 32% - QPV

ROISSY EN BRIE 26%

SAVIGNY LE TEMPLE 45%

SERRIS 26%

TORCY 29%

ANNEXE 2

Projet France Services

Les statistiques

MOIS	janv-21	févr-21	mars-21	avr-21	mai-21	TOTAL
Jouy le Chatel	47	45	60	28	61	241
Longueville	56	75	69	54	57	311
Rebais	4					4
Juilly		13	12	9	8	42
TOTAL	107	133	141	91	126	598

MOIS	janv-21	févr-21	mars-21	avr-21	mai-21	TOTAL	%
DGFIP	3	5	6	7	9	30	5,8%
CAF	4	8	8	10	9	39	7,6%
CNAM	6	10	15	14	32	77	14,9%
CNAV		12	6	3	5	26	5,0%
La Poste	38	29	32	16	26	141	27,3%
Pôle Emploi	14	13	20	11	11	69	13,4%
Ministère Justice			1		1	2	0,4%
Ministère Intérieur	10	9	10			29	5,6%
La MSA	1		4		1	6	1,2%
Actes d'Etat civil					1	1	0,2%
AGIRC-ARRCO		3	1	1	4	9	1,7%
Autre	2	23	27	21	14	87	16,9%
TOTAL	78	112	130	83	113	516	100,0%